

Règlement Intérieur de D.I.C

Organisation

Préambule Le présent règlement intérieur a pour objectif de structurer les activités et d'assurer le bon fonctionnement de D.I.C Organisation. Il est obligatoire pour tous les membres et participants aux activités de l'organisation, qui s'engagent à en respecter les termes.

Article 1 : Conditions d'Adhésion et d'Appartenance

1.1 Âge Minimum

L'adhésion à D.I.C Organisation est réservée aux personnes âgées de 16 ans et plus. (Sauf exceptions particulières)

1.2 Cotisation mensuel

Pour être membre actif, il est obligatoire d'être à jour de la cotisation mensuel.

1.3 Assurance et certificat médical

Chaque membre doit souscrire à une assurance personnelle couvrant les risques liés à la pratique de l'airsoft et des activités connexes et avoir un certificat médical signer par un médecin.

1.4 Respect des Règles de Sécurité

Le respect des règles de sécurité est impératif. Après deux avertissements pour non-respect de ces règles, le membre pourra être exclu des activités.

Article 2 : Participation aux Activités

2.1 Fréquence de Participation

Les membres sont tenus de participer activement aux activités de l'organisation, avec un minimum d'une participation par mois, sauf en cas de force majeure justifiée.

2.2 Types d'Activités

Les activités comprennent :

- L'entretien des terrains et équipements.
- Les entraînements réguliers.
- Les parties scénarisées et les opérations spéciales.
-

2.3 Uniforme et Équipement

Les membres doivent se doter d'une tenue et d'équipements conformes aux normes établies par D.I.C Organisation dans un délai de trois mois après leur adhésion.

Article 3 : Règles de Conduite et Sécurité

3.1 Respect des Lieux

Il est impératif de maintenir les sites de jeu propres et de ne laisser aucun déchet. Le respect des lieux d'accueil, notamment les zones habitées, est primordial.

3.2 Conduite en Zones Habitées

À proximité des habitations, les véhicules doivent rouler au pas, les répliques doivent être sécurisées et les chargeurs retirés.

3.3 Consommation de Substances

La consommation d'alcool et de substances illicites est strictement interdite pendant les activités et sur les sites. Toute infraction entraîne une exclusion immédiate.

3.4 Utilisation des Répliques

Les répliques utilisées doivent être conformes à la législation en vigueur. Le port de protection oculaire est obligatoire, et les répliques doivent être en mode sécurité lorsque non utilisées.

Article 4 : Équipement et Tenue

4.1 Tenue Obligatoire

Les membres doivent s'équiper d'une tenue de camouflage conforme aux standards de l'organisation. Les accessoires doivent être de couleur verte ou camouflée, les équipements noirs étant proscrits.

4.2 Répliques

Chaque membre doit acquérir une réplique d'épaule dans les trois mois suivant son adhésion. L'utilisation de chargeurs réalistes est fortement encouragée.

4.3 Accessoires et Communications

L'acquisition d'une radio personnelle est obligatoire dans un délai de trois mois après l'adhésion.

Article 5 : Accueil des Participants Extérieurs

5.1 Invitations et Assurances

Les participants extérieurs doivent prouver qu'ils disposent d'une assurance couvrant la pratique de l'airsoft. Une participation forfaitaire peut être demandée pour l'amélioration des infrastructures.

5.2 Mise à Disposition d'Équipements

Des équipements peuvent être prêtés moyennant une somme forfaitaire pour les participants extérieurs.

Article 6 : Médias et Utilisation des Images

6.1 Autorisation de Diffusion

Les membres autorisent D.I.C Organisation à utiliser des images et vidéos réalisées lors des activités pour des actions de promotion.

Article 7 : Modifications du Règlement Intérieur

7.1 Amendements

Le présent règlement peut être modifié par le bureau de D.I.C Organisation. Les membres seront informés de tout changement par les canaux de communication officiels.

Conclusion

Le respect de ce règlement intérieur est essentiel pour le bon déroulement des activités de D.I.C Organisation. Toute infraction pourra entraîner des sanctions, y compris l'exclusion de l'organisation.

Ce règlement intérieur est conçu pour encadrer les activités de l'organisation tout en assurant la sécurité et le respect des membres et des environnements dans lesquels ils évoluent.

Décharge de Responsabilité

1. Attestation de Bonne Condition Physique

Nous certifions que notre enfant est en bonne condition physique et ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap qui pourrait l'empêcher de pratiquer l'airsoft. Nous attestons également qu'aucun médecin ou professionnel de la santé ne lui a déconseillé cette pratique.

2. Connaissance des Risques

Nous reconnaissons que l'airsoft est une activité comportant des risques potentiels de blessures ou d'accidents. En conséquence, nous acceptons volontairement que notre enfant participe à ces activités et consentons à assumer tous les risques, connus ou inconnus, qui pourraient survenir pendant la pratique de l'airsoft.

3. Décharge de Responsabilité

Nous déclarons dégager de toute responsabilité la D.I.C Organisation, ses membres, ses dirigeants, ainsi que toutes les personnes œuvrant pour l'organisation, en cas d'accident ou de dommage, de quelque nature que ce soit, sans aucune exception ni réserve, survenant pendant la participation de notre enfant aux activités d'airsoft.

4. Renonciation à Recours

Nous renonçons expressément à tout recours, réclamation ou action en justice contre la D.I.C Organisation, en lien avec la participation de notre enfant aux activités d'airsoft, et ce, pendant toute la durée de sa participation aux événements organisés par D.I.C Organisation.

5. Assurance Responsabilité Civile

Nous certifions que notre enfant est couvert par une assurance en responsabilité civile valable pendant sa participation aux activités d'airsoft.

Nous, soussignés, attestons avoir lu et compris les termes de la présente décharge de responsabilité et y apposons nos signatures en pleine connaissance de cause.

Je soussigné(e),

Nom : _____

Prénom : _____

Le President

José Miguel Ramos Seijo

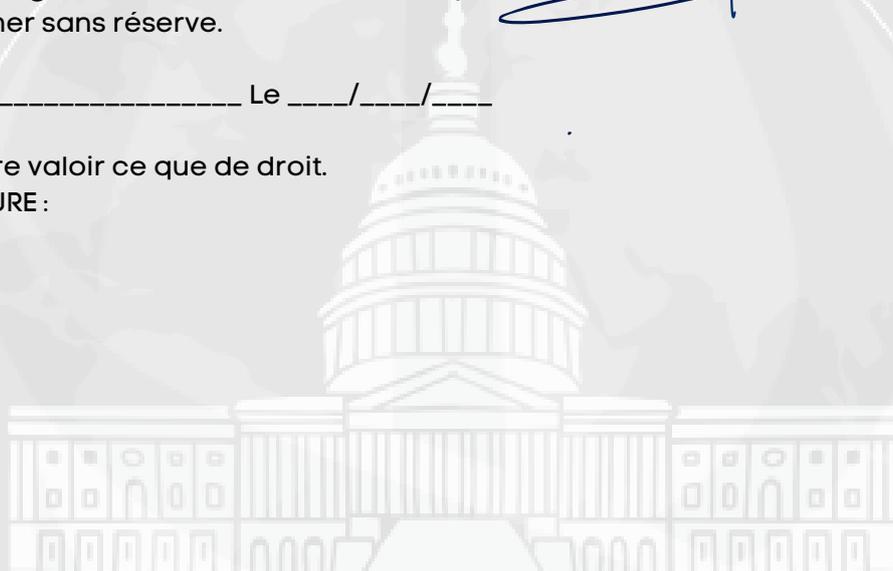
Reconnait avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et déclare m'y conformer sans réserve.



Fait à _____ Le ____/____/____

Pour faire valoir ce que de droit.

SIGNATURE :



D I C

D I C